



Municipales 2026 : les conseils de l'Afnic pour ne pas tomber dans les pièges de la désinformation en ligne

Guyancourt, le 29 janvier 2026 – L'Afnic, association en charge du .fr ainsi que de plusieurs autres extensions ultramarines et génériques, met aujourd'hui en garde les internautes face à la multiplication en ligne, à l'approche des élections municipales, de contenus trompeurs sur les listes électorales.

Dans les semaines à venir, le volume d'informations sur les programmes et les candidats, leurs équipes et leurs bilans, mais aussi leur parcours personnel ou leur vie privée, va s'intensifier. Certains de ces contenus reposeront intentionnellement sur des informations fausses, erronées ou approximatives, présentées de manière partielle ou tirées de leur contexte, dans l'intention de brouiller la compréhension des positions des candidats et d'influencer le vote des électeurs.

Dans un contexte de montée des ingérences étrangères dans la vie électorale depuis quelques années, il est important d'être vigilant dans les mois qui viennent. VIGINUM, le service de l'État chargé de la vigilance contre les ingérences numériques étrangères, a par exemple attribué à un seul et même groupe d'acteurs malveillants pas moins de 77 campagnes coordonnées de manipulation de l'information depuis 2021¹.

Comment reconnaître les informations fiables en ligne ? Voici les principaux points d'attention relevés par l'Afnic pour éviter les pièges de la désinformation lors des prochaines élections municipales :

- > **Point d'attention n°1 : les sites frauduleux vont imiter l'information locale ou régionale.** Les électeurs se tournent généralement vers la presse locale ou régionale pour s'informer sur les candidats et leurs programmes en amont des élections municipales. C'est pour cette raison que, dans ce contexte, les fausses nouvelles ou les contenus trompeurs reprennent souvent les codes de ces médias de proximité.
- > **Point d'attention n°2 : les contenus générés par intelligence artificielle sont toujours plus nombreux et réalistes.** L'usage de l'intelligence artificielle dans la désinformation pose aujourd'hui deux grands problèmes. D'une part, l'IA permet de créer ou de manipuler des images, des vidéos ou des enregistrements audio avec un tel réalisme qu'ils peuvent donner l'illusion de faits ou de déclarations qui n'ont pourtant jamais existé. D'autre part, l'IA permet également de générer et de diffuser

¹ <https://www.sgdsn.gouv.fr/publications/analyse-du-mode-operatoire-informationnel-russe-storm-1516>

très rapidement un grand nombre de textes ; utilisée de manière malveillante, elle peut ainsi noyer l'information fiable dans une masse de contenus trompeurs.

- > **Point d'attention n°3 : les titres et les messages des fausses nouvelles sont conçus pour jouer sur la corde sensible.** A l'approche des élections, certains contenus relatifs aux candidats seront rédigés avec des titres accrocheurs, alarmistes ou indignés. Cette mise en scène de l'urgence ou du scandale vise souvent à encourager le clic et le partage rapide, au détriment de la vérité.

Pour limiter les risques de désinformation, l'Afnic invite les internautes à adopter ces quelques réflexes simples :

- > **Identifier la source de l'information.** S'agit-il d'un média connu et reconnu, ou d'un site dont vous n'avez jamais entendu parler ? Un coup d'œil à l'adresse ou nom de domaine du site permet souvent de lever le doute.

Quid des communications des candidats ? Ont-ils un site internet, qui comporterait alors des mentions légales ? Les candidats envoient souvent des emailings en période de campagne. Ces derniers sont-ils rattachés au site officiel indiqué sur leurs affiches et la documentation de campagne officielle ? Une simple vérification de ces supports suffit pour savoir si c'est bien le candidat qui s'adresse à vous.
- > **Se méfier des imitations.** Vérifier l'adresse d'un média est un très bon réflexe, mais attention : certains sites malveillants imitent de très près le nom de domaine de médias légitimes. Les différences peuvent être minimes, comme un accent ajouté, une lettre remplacée (exemple : "rn" au lieu de "m"), ajoutée ou supprimée.
- > **Redoubler de vigilance face aux images et aux vidéo choquantes ou spectaculaires, mais aussi aux titres trop alarmistes.** En règle générale, lorsqu'une information étonne ou choque, y compris lorsqu'elle prend une forme visuelle qui paraît réelle, elle mérite d'être vérifiée avant d'être crue ou partagée. Comment faire la différence ? Une information fiable est toujours accompagnée d'éléments concrets : une date, un lieu, un contexte, une source.
- > **Ne pas confondre diffusion massive et fiabilité.** Vérifier qu'une information est reprise par plusieurs sources a longtemps été considéré comme le bon réflexe à avoir. Avec les capacités de l'IA aujourd'hui à générer et diffuser de multiples versions d'un même message, cela ne suffit plus à garantir la fiabilité d'une information. Les textes générés par l'IA présentent toutefois souvent les mêmes faiblesses qui permettent de les repérer : manque de faits précis, sources peu claires et nombreuses répétitions ou reformulations du même message dans le texte.

Vérifier un contenu avant de le relayer, ou s'abstenir de le faire en cas de doute, contribue à enrayer cette propagation et à éviter qu'une information trompeuse ne touche un public encore plus large.

À propos de l'Afnic

L'Afnic est l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération. Elle est l'office d'enregistrement désigné par l'État pour la gestion des noms de domaine en .fr. Elle gère également les extensions ultramarines .re (Île de la Réunion), .pm (Saint-Pierre et Miquelon), .tf (Terres australes et antarctiques françaises), .wf (Wallis et Futuna) et .yt (Mayotte).

Outre la gestion des extensions françaises de l'internet, le rôle de l'Afnic s'inscrit dans une mission d'intérêt général plus large, qui consiste à contribuer au quotidien, grâce aux efforts de ses équipes et de ses membres, à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations et où la communauté internet française joue un rôle de premier plan. Ainsi, l'Afnic, association à but non lucratif, s'engage à verser annuellement 11 % de son Chiffre d'Affaires lié aux activités du .fr à des actions d'intérêt général, en finançant notamment les actions de la [Fondation Afnic pour la Solidarité numérique](#).

L'Afnic est également l'opérateur technique de registre d'entreprises et collectivités ayant choisi d'avoir leur propre extension, telle que .paris, .bzh, .alsace, .corsica, .mma, .ovh, .leclerc ou .snf.

Fondée en 1997 et basée à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Afnic compte aujourd'hui plus de 90 collaborateurs.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.afnic.fr.

Contacts presse : Emphase RP

Nathalie Riera – 06 82 83 34 20 – nathalie.riera@emphase-rp.fr

Erika Nardeux – 06 50 96 37 74 – erika.nardeux@emphase-rp.fr

Hélène Gosset – 06 12 72 89 20 – helene.gosset@emphase-rp.fr